

 <b>ROUXMESNIL BOUTEILLES</b> Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES	<b>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2025</b>
--	---

Date de convocation : 30/09/2025

Date d'affichage : 30/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Stéphanie LEVILLAIN, Alain DEHAIS, Jonathan DESGROISILLES, Armelle POIRIER, Florence COSSARD

**Etaient Absents :** Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR  
Gilbert BAUDER a donné pouvoir à Pascal Cailly  
Dominique CATEL

Mme Priscille CLEMENT a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres		<u>OBJET :</u>
En exercice	18	
Présents	15	<b>DEMANDE D'IMPLANTATION DE CONSIGNES VINTED GO</b>
Pouvoirs	2	
Votants	17	

La mairie a reçu une demande de Vinted Go, branche logistique du groupe Vinted afin de proposer l'installation d'une consigne (locker) extérieure sur notre commune.

Vinted Go est un service de livraison qui facilite l'envoi et la réception de colis via la plateforme Vinted. Les consignes automatiques offrent notamment :

- Points de dépôt pratiques : dépôt des colis 24/7 dans des lockers automatiques ou auprès de partenaires locaux.
- Suivi en temps réel : traçabilité du dépôt jusqu'à la livraison.
- Tarifs attractifs : des offres d'expédition compétitives, favorisant les échanges entre particuliers.
- Simplicité d'utilisation : parcours intuitif et guidé.
- Sécurité renforcée : colis sécurisés tout au long du transport.

Vinted Go évoque différents avantages d'une telle installation :

- Un service de proximité pour nos administrés, sans nécessité de se déplacer en ville.
- Valorisation d'un espace sous-utilisé (aucun frais ni gestion pour la collectivité).
- Démarche écologique en limitant les déplacements motorisés.
- Revenu complémentaire pour la collectivité : 65 € HT / mois, soit 780 € HT / an.

Les conditions d'installation sont les suivantes :

L'installation est gratuite et clé en main. Trois prérequis suffisent :

- Un sol plat et un espace de 2,80 m (L) × 0,45 m (P) × 2,03 m (H) ;
- Une prise électrique 220 V ;
- Une couverture 4G pour la connectivité.
- La consigne est extérieure et conçue pour résister aux intempéries.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De reporter la décision lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal
- De demander à Monsieur le Maire de fixer un rendez-vous avec les représentants de Vinted Go afin d'étudier les emplacements possibles de cette consigne sur la Commune.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

